

Canne à Sucre

Bulletin de Santé du Végétal Bilan - 2025

Animateur inter-filières : Teddy OVARBURY
(FREDON).

Jacques-Edouard EUGENIE
(FREDON).

Animatrice filière :
Marion TAILLIEZ (CTCS)

Crédit photo : Centre Technique de la canne à sucre

LE RESEAU DE SURVEILLANCE

SAU Canne 972 (2025)
4 134,50 ha

Méthode :

- Suivi des principales espèces d'adventices et de leur développement,
- Observations visuelles des symptômes de maladies et des dégâts de ravageurs.

Fréquence : en moyenne 2 observations par mois et par site tous les 15 jours.

BILAN DES OBSERVATIONS PAR PARCELLES EN 2025

Réseau de surveillance : 5 parcelles

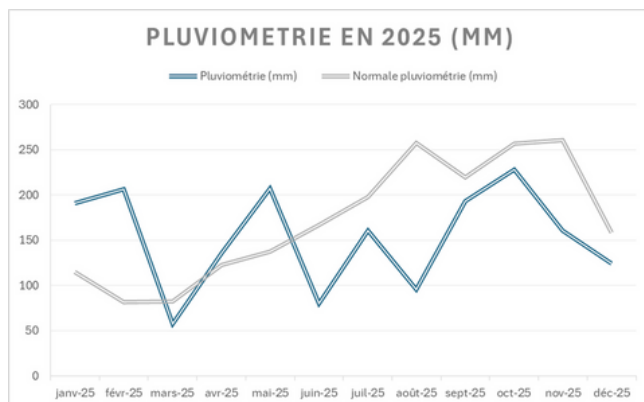
- Lamentin : **16 observations**
- Sainte-Luce : **17 observations**
- Basse-Pointe : **20 observations**
- Sainte-Marie : **18 observations**
- Saint-Pierre : **20 observations**



● Localisation des parcelles du réseau de surveillance

BILAN CLIMATIQUE 2025

Source : Météo France



2800 à 4800 mm au Nord
1300 à 2100 mm au Sud



Alizé soutenu qui ne descend jamais en dessous des normales



27.7°C
= au 2ème rang des années les plus chaudes



2 559,7 heures
d'ensoleillement au Lamentin

Après une année 2024 particulièrement chaude, 2025 se place comme la deuxième année avec les températures les plus hautes jamais enregistrées depuis 1965. Les pluies du premier semestre ont été particulièrement excédentaires, notamment en janvier, février et mai. Cette pluviométrie importante a retardé le début de la campagne sucrière, impactant grandement les parcelles à récolter. En revanche, les pluies sont nettement déficitaires en juillet et août. Nous avons donc observé un bouleversement des saisons habituelles, sans réelle période de carême et avec une activité cyclonique inférieure aux normales. La récolte de la canne à sucre a donc été décalée, avec une période aux conditions propices restreintes (mi-mars à mi-avril).

A retenir

Le suivi des parcelles confirme que la gestion des adventices et des rongeurs demeure un enjeu technique et économique majeur en culture de canne. En 2025, la dynamique d'enherbement a été fortement influencée par le climat : une pression élevée en début d'année, favorisée par des pluies abondantes, puis un recul au second semestre en raison de conditions plus sèches, y compris pendant la période cyclonique. Cette variabilité a compliqué le positionnement des interventions et renforcé la dépendance des stratégies de gestion aux aléas climatiques.

Les dégâts liés aux rongeurs semblent en légère diminution dans plusieurs secteurs, possiblement en lien avec la reprise de campagnes de dératisation à plus grande échelle, même si la situation reste hétérogène selon les zones. Malgré quelques contextes locaux plus favorables, ces deux problématiques continuent de représenter des postes de charges importants, pesant sur les coûts de production et limitant le potentiel de rendement.

La réduction des solutions phytosanitaires disponibles impose de renforcer les travaux sur des approches complémentaires : adaptation des itinéraires techniques, combinaisons de leviers agronomiques. L'enjeu est désormais d'élaborer des systèmes de gestion plus résilients, capables d'absorber des variations climatiques de plus en plus marquées.

Chiffres clés de la filière en 2025

- **4 134,50** hectares de canne à sucre selon les déclarations de surfaces 2025 (source DAAF)
 - Dont **577,63** ha de canne à sucre plantés en 2024
- **145** planteurs dont 38 livrant à la sucrerie
- **214 873,65** tonnes de cannes broyées en distilleries (85,9 %) et en sucrerie (14,1%)

SITUATION GLOBALE SUR LES PARCELLES OBSERVÉES

Suivi	ENHERBEMENT		RONGEURS	
	Niveau de présence	Risque	Niveau de présence	Risque
Janvier 2025				
Février 2025				
Mars 2025				
Avril 2025				
Mai 2025				
Juin 2025				
Juillet 2025				
Août 2025				
Septembre 2025				
Octobre 2025				
Novembre 2025				
Décembre 2025				
SITUATION GLOBALE	Qualification de la pression en 2025	Comparaison avec 2024	Qualification de la pression en 2025	Comparaison avec 2024
	Moyenne à Forte	<=	Faible à Moyenne	<=

Période de récolte

Période d'entretiens critique

Niveau de présence et de risque :

Absence
 Faible : A surveiller, risque possible
 Moyen : possibilité d'impact sur la canne
 Fort : impact certain sur la canne

PARCELLE CAS01 - LAMENTIN

 **Date de plantation :** 09/2023



Date de la récolte en 2025 : 07/06/2025

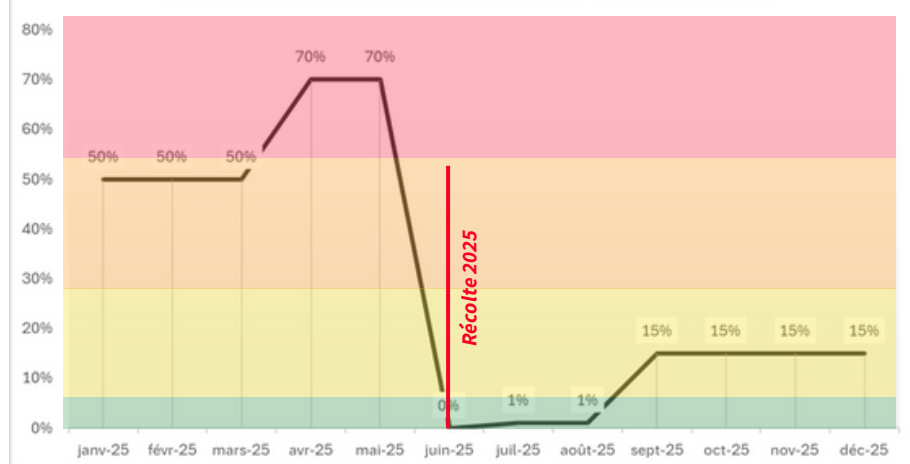


Variété : B 69.566

L'enherbement de la parcelle du Lamentin est partiellement maîtrisé en 2025. En effet, sur le premier semestre, le recouvrement en adventices est important car la parcelle n'a pas été récoltée en 2024. Seuls quelques rangs ont été coupés pour production de plants. En revanche, après la récolte de début juin, les adventices sont maîtrisées à la fois par le paillage de la récolte, mais aussi par des traitements chimiques de pré-levée et post-levée. Les mois de juillet et août ayant une pluviométrie déficitaire en Martinique, l'enherbement de la parcelle n'augmente que jusqu'à 15% et s'y stabilise jusqu'à la fin de l'année. Des opérations de désherbage mécanique et manuel sont également menées entre octobre et novembre 2025.

La pression des rongeurs est sensiblement similaire à celle des adventices. Les cannes étant restées sur pieds, des attaques de rats ont été observées avant la récolte 2025. Le début de cycle en post-récolte est peu impacté par les attaques. La pression globale sur l'exploitation est inférieure à 2024, avec des traitements anti-rongeurs réguliers en bordures de parcelles.

Recouvrement en adventices en 2025 - Parcelle CAS01



Vigna unguiculata* + *Momordica charantia* + *Vigna unguiculata* + *Rottboellia cochinchinensis* + *Panicum maximum
Vigilance sur le *Paspalum fasciculatum*
Attaques de rats en bordure de parcelle au premier semestre
Quelques charançons près des canaux (*Metamasius hemipterus*)

MOIS	RONGEURS (Niveau de présence)
Janvier 2025	
Février 2025	
Mars 2025	
Avril 2025	
Mai 2025	
Juin 2025	
Juillet 2025	
Août 2025	
Septembre 2025	
Octobre 2025	
Novembre 2025	
Décembre 2025	

PRATIQUES COMPLÉMENTAIRES A L'USAGE DES PPP SUR CETTE EXPLOITATION

- **Désherbage manuel** : principalement pour l'herbe de guinée (*Panicum maximum*)
- **Désherbage mécanique** : binage/sarclage, enjambeur à disque (difficulté de désherbage mécanique par mauvais temps)
- **Photographie aérienne** pour localiser les foyers d'adventices (drones) et cibler les interventions
- **Plantation en BPG** (Boutures Pré-Germées) pour un recouvrement plus rapide du rang et de l'inter-rang par la canne sur certaines parcelles (attention, les boutures nécessitent de l'eau).
- **Essais non concluants** : plantes de services (bracharia), double rang.



Date : 01/07/2025



Date : 14/01/2025



Date : 20/11/2025



Date : 04/02/2025

PARCELLE CAS02 - SAINTE LUCE

 **Date de plantation :** 08/2021
puis 11/2025



Date de la récolte en 2025 : 10/06/2025

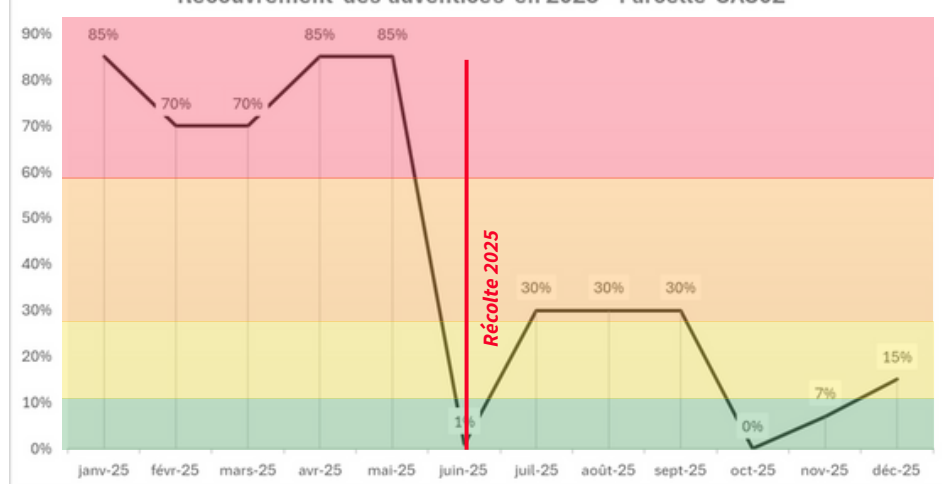


Variété : B 59.92 puis B69.566

Sur le premier semestre 2025, l'enherbement de la parcelle est très important (entre 70 et 85 %) avec principalement de l'herbe de guinée (*Panicum maximum*) et de larges tâches de lianes (*Vigna unguiculata*, *Momordica charantia*, *Meremia aegyptia*, *Meremia umbellata*). D'autres dicotylédones sont présentes plus marginalement (Ipomées, *Malachra alceifolia*) et on observe de la canne d'eau (*Paspalum fasciculatum*) dans les ornières. En effet les opérations de désherbage ont pris du retard par manque de main d'oeuvre. L'impact sur le rendement est donc important, avec un tonnage moyen sur l'exploitation de 25 T/ha.

La parcelle a donc été remodelée puis replantée début novembre 2025 afin d'espérer une meilleure gestion des adventices et ainsi un meilleur rendement. Il convient cependant d'être vigilant en 2026 car de la petite herbe à riz (*Echinochloa colona*), du pied de poule (*Eleusine indica*) et des jeunes pousses de dicotylédones sont déjà bien présentes en début de cycle.

Recouvrement des adventices en 2025 - Parcelle CAS02



Lianes : *Meremia aegyptia* + *Meremia umbellata* + *Momordica charantia* + *Vigna unguiculata* + *Malachra alceifolia*
Monocotylédones : *Panicum maximum* + *Paspalum fasciculatum*

MOIS	RONGEURS (Niveau de présence)
Janvier 2025	
Février 2025	
Mars 2025	
Avril 2025	
Mai 2025	
Juin 2025	
Juillet 2025	
Août 2025	
Septembre 2025	
Octobre 2025	
Novembre 2025	
Décembre 2025	

PRATIQUES COMPLÉMENTAIRES A L'USAGE DES PPP SUR CETTE EXPLOITATION

- **Désherbage manuel :** 8 employés à temps plein pour la gestion de l'enherbement en inter-campagne
- **Désherbage mécanique :** sarcluse en inter-rang. Test sur certaines parcelles d'arrachage manuel sur le rang et débroussailluse en inter-rang. Utilisation d'un micro-tracteur avec rotobèche attelée (à mini-pelles dont plus robuste)
- Entretien des bordures, traces et canaux (prophylaxie)



Date : 29/08/2025



Date : 04/02/2025



Date : 20/11/2025



Date : 30/05/2025

PARCELLE CAS03 - SAINTE MARIE

 **Date de plantation :** 06/2024



Date de la récolte en 2025 : 28/06/2025

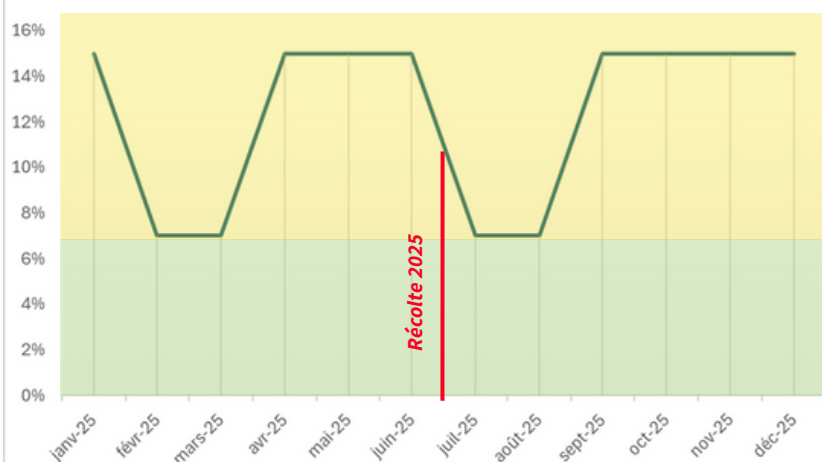


Variété : B69.566

La parcelle suivie à Sainte Marie a été maintenue propre en 2025, n'excédant pas les 15% de recouvrement en adventices. Les principales adventices observées sont *Seteria barbata* (herbe pirogue), *Vigna unguiculata*, *Meremia aegyptia*. On remarque que les canaux et bordures ont été entretenus chimiquement et manuellement tout au long de l'année. Deux traitements de pré-levée tardive et de post-levée ont été appliqués après la récolte en juillet 2025, réduisant ainsi l'enherbement au second semestre. La principale difficulté de la zone est la canne d'eau (*Paspalum fasciculatum*), notamment dans les zones humides. Elle est à surveiller sur la parcelle observée.

L'exploitation est peu impactée par les rongeurs, car des postes d'appâtage sont placés tous les mois en bordure de parcelle. Le rendement de la parcelle suivie est de 104 T/ha en 2025, résultat cohérent avec son âge, et la faible pression des adventices et rongeurs sur celle-ci.

Recouvrement en adventices en 2025 - Parcelle CAS03



Seteria barbata* (herbe pirogue), *Vigna unguiculata*, *Meremia aegyptia
Attention à *Paspalum fasciculatum* en bordure.

MOIS	RONGEURS (Niveau de présence)
Janvier 2025	
Février 2025	
Mars 2025	
Avril 2025	
Mai 2025	
Juin 2025	
Juillet 2025	
Août 2025	
Septembre 2025	
Octobre 2025	
Novembre 2025	
Décembre 2025	

PRATIQUES COMPLÉMENTAIRES A L'USAGE DES PPP SUR CETTE EXPLOITATION

- **Désherbage manuel :** 1/3 des saisonniers à temps plein sur l'extirpation manuelles, notamment sur les lianes
- **Désherbage mécanique :** binage/sarclage, mini-tracteur SOLIS avec outils (petit pulvérisateur et coutelasseuse) qui permet de passer dans les rangs jusqu'à 5 mois pour les monocotylédones.
- **Investissements prévus :**
 - Drone avec capteur infrarouge
 - Coutelasseuse
 - 1 mini-tracteur SOLIS supplémentaire



Date : 09/10/2025



Date : 26/08/2025



Date : 24/06/2025



Date : 09/04/2025

PARCELLE CAS04 - BASSE POINTE

 **Date de plantation :** 09/2016



Date de la récolte en 2025 : 19/03/2025

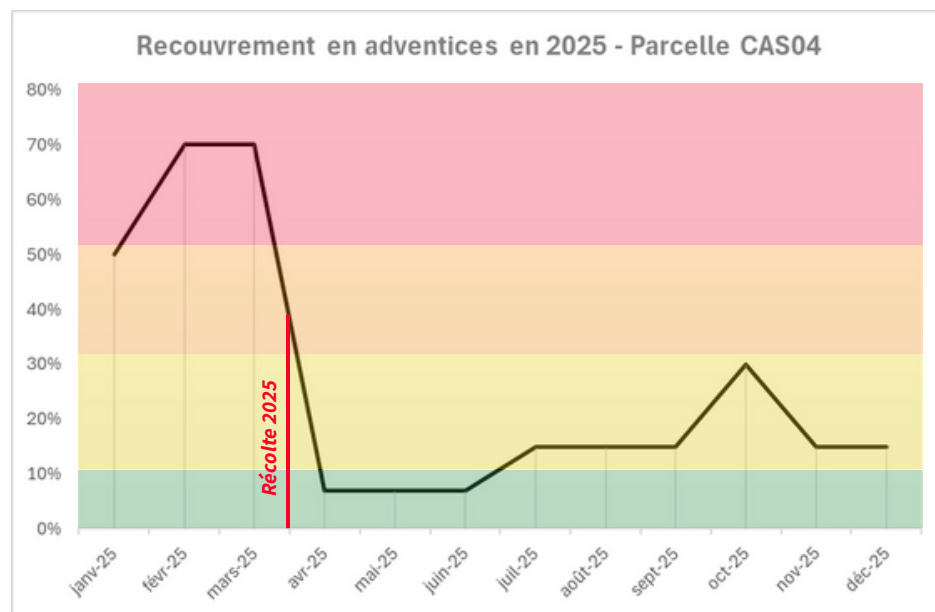


Variété : R579

L'enherbement de la parcelle suivie à Basse Pointe est difficilement maîtrisé avant la récolte de mars 2025. En effet, les pluies de début d'année ont accentué la présence de lianes sur la parcelle. Le rendement reste cependant très satisfaisant avec 110,7 T/ha en 2025, pour sa 10ème récolte. Grâce à des opérations chimiques, mécaniques et manuelles, la parcelle est maintenue globalement propre avec majoritairement des lianes à hauteur de 15% de la surface. On observe un léger pic d'enherbement en octobre par la présence d'herbe de guinée (*Panicum Maximum*) en quantité sur une partie de la parcelle.

La R579 étant une variété sensible aux rongeurs, on observe des attaques en bordure de parcelles à partir d'octobre 2025.

Pour des raisons d'optimisation de performance et d'ancienneté de la parcelle, cette dernière sera replantée en 2026.



MOIS	RONGEURS (Niveau de présence)
Janvier 2025	
Février 2025	
Mars 2025	
Avril 2025	
Mai 2025	
Juin 2025	
Juillet 2025	
Août 2025	
Septembre 2025	
Octobre 2025	
Novembre 2025	
Décembre 2025	

 **Meremia aegyptia + Momordica charentia + Vigna unguiculata + Panicum maximum**
Vigilance sur le Ricin
 Attaques de rats en bordure de parcelle

PRATIQUES COMPLÉMENTAIRES A L'USAGE DES PPP SUR CETTE EXPLOITATION

- **Désherbage manuel**
- **Désherbage mécanique** : micro-tracteur, sarclage, broyage, matériel de gestion du double rang
- **Techniques de plantation**
 - **Double rang en quinconce** : Simplifie la gestion de l'enherbement. Les plus vieilles parcelles plantées en double rang sur l'exploitation vont sur leur 4ème récolte. L'inter-rang est de 2m40, pour conserver les mêmes machines qu'en plantation classique (1m70).
 - **BPG (Boutures Pré-Germées)** : Recouvrement rapide de l'inter-rang = moins de lumière pour le développement des adventices



Date : 28/10/2025



Date : 03/12/2025



Date : 09/04/2025



Date : 11/02/2025

PARCELLE CAS05 - SAINT PIERRE

 **Date de plantation :** 08/2021



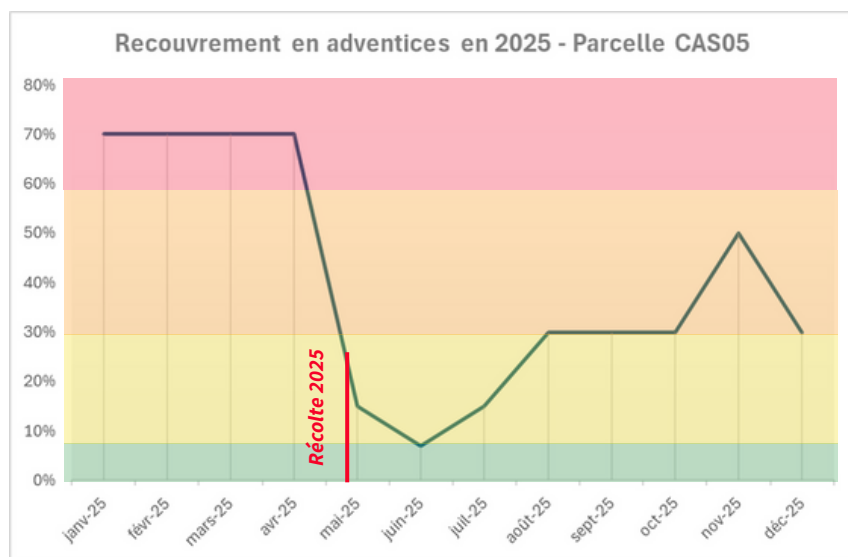
Date de la récolte en 2024 : 23/04/2025



Variété : B 69.566

La parcelle observée à Saint Pierre est principalement impactée par l'herbe de guinée (*Panicum maximum*), représentant entre 30 et 70% de la surface. Malgré des opérations d'arrachage manuel en inter-rang, cette graminée vivace est toujours bien présente dans les rangs. On observe également de nombreuses lianes, notamment du *Mucuna pruriens* (poil à gratter), spécifique au Nord Caraïbes, et qui complique les opérations manuelles au champs. La parcelle a tout de même un rendement de 89 T/ha en 2025. Les bordures de parcelle sont entretenues tout au long de l'année.

Des poste d'appâtage contre les rongeurs sont placés régulièrement, la pression des rats sur cette parcelle est donc assez faible.



MOIS	RONGEURS (Niveau de présence)
Janvier 2025	
Février 2025	
Mars 2025	
Avril 2025	
Mai 2025	
Juin 2025	
Juillet 2025	
Août 2025	
Septembre 2025	
Octobre 2025	
Novembre 2025	
Décembre 2025	

 **Amarantus viridis + Momordica charentia + Vigna unguiculata + Meremia aegyptia + Panicum maximum (en grande quantité)**
Vigilance sur le *Mucuna pruriens* (poil à gratter) qui rend difficile l'arrachage manuel pour la main d'oeuvre.

PRATIQUES COMPLÉMENTAIRES A L'USAGE DES PPP SUR CETTE EXPLOITATION

- **Désherbage manuel** (attention au poil à gratter présent sur l'exploitation pour la main d'oeuvre)
- **Désherbage mécanique** : micro-tracteur, sarclage, broyage, matériel de gestion du double rang, enjambeur vermande, robot gyrobroyeur
- **Techniques de plantation**
 - **Double rang** : Simplifie la gestion de l'enherbement. L'inter-rang est de 2m40, pour conserver les mêmes machines qu'en plantation classique (1m70).
 - **BPG (Boutures Pré-Germées)** : Recouvrement rapide de l'inter-rang = moins de lumière pour le développement des adventices
- **Entretien des bordures (prophylaxie)**
- **Plantes de services** : Tests en inter-rang de plantes de services (*Crotalaria juncea*, *Cajanus cajan*) et plantes alimentaires (concombre, courgette, pastèque) en collaboration avec un maraîcher.



Date : 12/11/2025



Date : 27/05/2025



Date : 04/12/2025



Date : 07/03/2025

Focus sur les principaux bioagresseurs identifiés

ADVENTICES

Pression: **Moyenne à Forte**



Facteurs de risque phytosanitaire : Chaleur, précipitations



Principales espèces identifiées en 2025 :

- Dicotylédones : *Merremia aegyptia*, *Vigna unguiculata*, *Momordica charantia*, *Amaranthus veridis*
- Monocotylédones : *Panicum maximum*, *Paspalum fasciculatum*, *Seteria barbata*



Situation terrain et évaluation du risque : Le recouvrement en adventices varie fortement d'une parcelle à l'autre, oscillant entre 7% et 85% selon les stades de développement et les stratégies employées. Les jeunes parcelles bénéficient d'une gestion proactive permettant de limiter efficacement l'enherbement. En revanche, les parcelles plus âgées ou avec un entretien irrégulier, souffrent d'une pression accrue, notamment de l'herbe de guinée (*Panicum maximum*), de la canne d'eau (*Paspalum fasciculatum*) et des lianes, qui prolifèrent rapidement en l'absence d'interventions suffisantes et de main d'œuvre qualifiée. Certaines parcelles sont d'ailleurs replantées à cause d'un enherbement trop important.

METHODES DE MAÎTRISE EN COURS DE CULTURE

- Désherbage mécanique et manuel (voir [Pratiques agroécologique en culture de canne à sucre](#))
- Entretien des bordures et des canaux

RONGEURS : RATS

Pression : **Nulle à Moyenne**



Facteur de risque phytosanitaire : Chaleur, précipitations, cannes mûres, post-récolte, variétés tendres, cannes restées sur pied



Principales espèces identifiées en 2025 : *Rattus rattus*, *Rattus norvegicus*



Situation terrain et évaluation du risque : Les rongeurs, principalement attirés par la proximité des bananeraies ou des habitations, provoquent des pertes significatives sur certaines parcelles. Les variétés tendres, comme la R579 ou la B69 566, sont particulièrement vulnérables. Le risque est grandissant d'autant plus qu'aucune solution alternative à des produits chimiques n'est trouvée pour maîtriser les rongeurs. La pression en 2025 serait néanmoins plus faible qu'en 2024 selon les producteurs impactés.

METHODES PROPHYLACTIQUES

- Choix de variétés moins sensibles aux attaques de rats
- Entretien des abords des chemins et parcelles
- Stockage des denrées alimentaires dans des locaux adaptés et contenant hermétiques
- Piégeage

Compléments d'informations

- [Pratiques agroécologique en culture de canne à sucre](#)



Ce bulletin est basé sur des observations ponctuelles qui donnent une tendance de la situation sanitaire territoriale.

La Chambre d'Agriculture de la Martinique encourage les agriculteurs à réaliser leurs propres observations sur leurs parcelles.

Elle se dégage de toute responsabilité quant aux décisions prises.

Action du plan ECOPHYTO piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité.



Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**

